

Le Martrinol

Bulletin municipal de Martrin

ANNÉE 2019

N° 21 JUILLET 2019

Le mot du Maire

Au printemps 1994 était inauguré le multi service communal « la Caminada ».
25 ans après le conseil municipal a décidé de fêter cet anniversaire. Pour le dimanche 22 septembre tous les habitants pourront partager un apéritif buffet dans l'ancien jardin du curé. En occitan le presbytère c'est « la caminada ». Pour désigner sans doute un lieu où le voyageur (caminaire) trouvait refuge au coin du chemin (cheminée - chemin de la fumée).

Création d'une Zone d'Aménagement Différé à Martrin:
Dans le cadre de la révision et extension du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) plusieurs communes ont décidé de se doter d'une Zone d'Aménagement différé. (outil de maîtrise foncière sur un périmètre choisi).

Par une délibération du 04 octobre 2018 notre conseil municipal a demandé à la Communauté de Communes la création d'une Zone d'Aménagement différé sur le périmètre de protection de 500m autour de la Tour Hospitalière. Ainsi est ouvert à la collectivité un droit d'intervention foncier pour permettre de réaliser des aménagements et équipements d'intérêt public. L'intercommunalité étant compétente en matière de planification, le 18 octobre dernier le conseil communautaire a répondu favorablement à notre demande tout en nous déléguant le droit d'exercice du droit de préemption.

Au Sommaire:

Le mot du Maire

Les comptes 2018

L'école

Les associations

L'intercommunalité
et les syndicats
mixtes

La vie communale

Martrin pratique

MILLAU Jazz à

MARTRIN

SAVIGNONI TRIO E LO PAPET

*

COLLECTIF TROISIÈME FACE TRIBUTE TO ROY HARGROVE

Mercredi 17 JUILLET 20H

TARIF UNIQUE : 10€ * PETITE RESTAURATION SUR PLACE

MILLAUJAZZ.FR

Restauration « La Caminada » à Martrin

Menu spécial festival à partir de 19h sur réservation au 09 50 85 96

MAIRIE DE MARTRIN - Le Bourg - 12550 Martrin

Tél.: 05.65.99.79.65 - Fax : 09.70.06.21.72

Messagerie : secrmairie.martrin@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert les mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le Mot du Maire (suite)

La ZAD a une durée initiale de six ans renouvelables et elle doit se conformer au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cette zone choisie répond à l'exigence au regard des objectifs de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine du SCOT et d'adaptation de l'offre territoriale d'équipements du PLUI.

En 2018 j'avais évoqué notre recherche d'un logement afin de pouvoir accueillir une nouvelle famille avec trois petits enfants.

Sollicitée, la famille Bascoul nous a proposé d'acheter leur propriété. Sur un hectare, une maison avec trois logements, près de 200 m² de surface habitable. Le prix proposé étant très raisonnable, le conseil municipal a délibéré pour accepter cette offre à 160 000 €. L'opération a été actée début 2019 grâce à un budget primitif. Notre trésorerie nous a permis un auto financement de 80 000 €, un prêt bancaire sur 7 ans à moins d'1% complète l'opération.

Soliha Aveyron, le Conseil Départemental, la Mairie peuvent accompagner les propriétaires de maisons vides afin de les réhabiliter et de les louer. Des nouvelles familles cherchent à s'établir au village et/ou sur la commune.

J'avais également évoqué la possibilité de dons pour un projet de travaux à l'intérieur de l'église, des personnes sensibilisées à la sauvegarde du patrimoine ont réagi positivement. La souscription reste ouverte.

Avant l'arrivée des nouveaux gérants la façade de l'auberge

(la Caminada) avait été rajeunie, un enduit à l'ancienne remplaçait l'ancien datant de plus de cent ans.

Dans ce numéro vous trouverez la présentation des nouveaux gérants installés depuis mi-février. Ils sont dans une démarche professionnelle remarquable.

Suite à la crue exceptionnelle de 2014 et devant l'impossibilité de faire face à un entretien conforme aux exigences, la commune a accepté la proposition de l'agence de l'eau de raser la chaussée du Cayla. Dans le cadre de la politique de restauration de la continuité écologique des cours d'eau l'Agence finance intégralement cette opération.

Au printemps 2018 deux épisodes de fortes pluies ont occasionné des dégâts sur certaines routes communales. D'importants travaux urgents ont été réalisés pour un peu plus de 50 000 € TTC. Cette année sont également programmés plus de 70 000 €, à charge de la commune. La communauté ne conserve cette compétence que sur des axes considérés d'intérêt intercommunal, chez nous il s'agit de la route entre le bourg de Martrin et le Cayla, en contrepartie notre contribution à la communauté de communes est moindre.

Fin 2018 la Direction Régionale de la Culture sélectionnait la statue-menhir de Jouveyrac afin de l'inscrire aux monuments historiques. Le but étant d'assurer à ce monument une haute protection. La volonté de Monsieur Bonnefous, propriétaire, étant sa présentation à un large public dans un espace muséographique local, adapté à l'intérêt de l'œuvre, c'est le Musée Fenaille qui voit entrer dans sa collection cette statue qui fera la promotion de notre territoire



Le Compte Administratif au 31 Décembre 2018

Fonctionnement 2018

1 - Cantine, électricité, gaz, eau, T. foncières entretiens bâtiments, terrains, véhicules, regroupement scolaire, fournitures diverses	87 349
2 - personnel et charges agents titulaires	59 969
contrats aidés	5 714
agents contractuels	24 104
(Transport scolaire, charges du personnel remboursées dans le cadre de la prise en charge par le Conseil Départemental; Remplacement de personnel titulaire)	
Assurance du personnel+médecine du travail	3 459
Autres charges (centre de gestion, formations...)	1 357
TOTAL	94 603
3- Intérêts des emprunts	11 058
4 - subventions, service d'incendie, indemnités élus, tranport scolaire	35 791
5 - Versement à la ComCom : S.I., petite enfance, fonds de péréquation ...	7 159
6 - Opérations d'ordre comptable	12 786
TOTAL DEPENSES	248 746

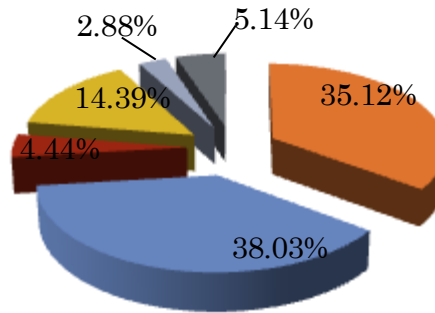
1 - Dotations de l'Etat, Département pour le transport scolaire	166 489
2 - taxes foncières, habitations, pylones...	84 536
3 - loyers et charges	64 956
4 - production solaire, cantine, remboursements gaz, eau...	24 505
5 - remboursement rémunérations et autres charges sociales	23 620
TOTAL RECETTES	376 688

Investissement 2018

1 - équ. informatique école+salle du conseil matériel multiservice	5 921
2-acompte façade, tx équipement multiservice	5 220
3- voirie: réparations div. suite intempéries	59 350
4- capital des emprunts et cautions locatives	37 719
TOTAL DEPENSES	108 210

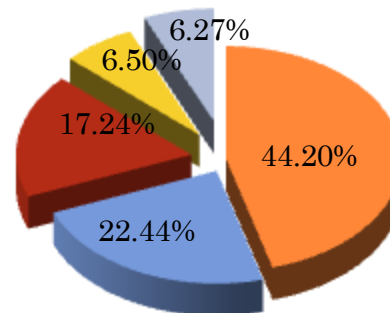
1 - Subventions Etat, région, département, CC	10 920
2 - FCTVA excédents de fonctionnement 2017	10 540
3 - cautions logements	2 280
4 - opérations d'ordre	12 786
TOTAL RECETTES	93 207

Dépenses de fonctionnement



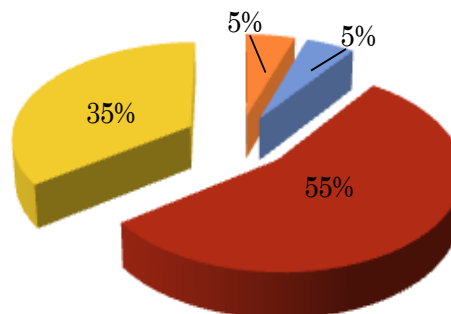
- 1- Charges à caractère général
- 2- Charges du personnel
- 3- Charges financières
- 4- Autres charges de gestion courante
- 5- Atténuations des produits
- 6- Opérations d'ordre

Recettes de fonctionnement



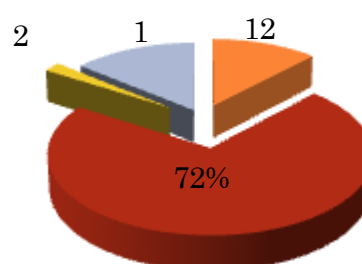
- 1- Dotation et participations de l'état
- 2- Impôts et taxes
- 3- Revenus des immeubles
- 4- Produits des services

Dépenses d'investissement



- 1- Immobilisations corporelles
- 2- Immobilisations en cours
- 3- Opérations d'équipements
- 4- Remboursements d'emprunts

Recettes d'investissement



- 1- Subventions d'investissement
- 2- Dotations fonds divers
- 3- Dépôts et cautions
- 4- Opérations d'ordre

L'École

Cette année l'institutrice Sandrine Murat accueille 18 élèves du CE1 jusqu'au CM2.

Dans le cadre du printemps des poètes les élèves et Sandrine ont eu le plaisir de recevoir en avril, Gilles Brulet, auteur de nombreux recueils de poèmes.

Un thème, des mots qui leur passent par la tête, des jeux, voilà comment Gilles Brulet a conduit les enfants sur le chemin de la poésie et à s'improviser poètes. Merci encore à l'auteur pour ce moment de partage créatif et enthousiaste!



À la découverte des oiseaux dans le village

En avril un groupe d'étudiants de la Maison Familiale VALRANCE travaillant depuis 2 ans sur un projet de biodiversité de Martrin est venu à l'école pour une intervention sur le thème des oiseaux. Des jeux de reconnaissance des espèces ont littéralement enchanté les élèves. Sous le soleil, jumelles en main, une sortie s'est imposée ensuite pour découvrir et observer les espèces effectivement présentes dans le village.

ses interventions hebdomadaires en Occitan, fin juin une sortie « occitane » est prévue à Brousse-le-Château à la rencontre d'autres écoles.

Nadège de l'association ADOC'12 continue

Début juin Sandrine a amené ses élèves en voyage - cinq jours entre l'étude de la mare, le cross québécois et du cirque au domaine de Laurière à Villefranche de Rouergue. Une visite du marché de la bastide a fait partie du programme bien sûr, avec sur la liste des courses le pique-nique de midi, composé par les élèves eux mêmes.

Le mois de juin s'est poursuivi avec les séances de natation à la piscine intercommunale et début juillet une sortie mènera les grands des écoles de Coupiac et de Martrin à l'école de Saint Juéry pour une journée de rencontre entre les trois écoles.

...et pour finir nous vous proposons quelques jolies perles, car la vérité sort de la bouche (ou de la plume) des enfants. Surtout au premier cours de la journée d'école : « l'expulsion écrite ». Cours de géographie ensuite, vous rappelez-vous où se trouve « l'océan aquatique » ? Biologie à présent, les insectes sont à l'ordre du jour: les chenilles se transforment-elles vraiment en *concombre* avant de devenir papillon? Est-ce que les oignons sont vraiment des plantes à *bulles*?



Lors du voyage scolaire

Si après cette longue journée d'école, vous avez des boutons partout - attention, vous avez peut-être attrapé la *vaisselle* !

Le mot des Associations

Ces pages dédiées aux associations leur permettent de présenter leurs actions et animations si précieuses pour une petite commune rurale. L'occasion de démontrer que la campagne n'est pas que paisible, mais aussi très vivante!

Le tableau ci-dessous illustre le soutien financier en 2018 aux associations locales par la commune, soucieuse de leur contribution à la vivacité du territoire.

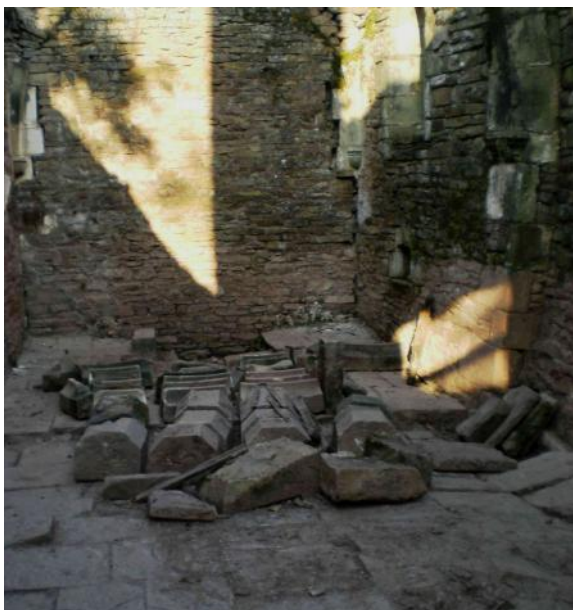
Comité d'Animations Culturelles	230 €
Club Primevère du 3ème Âge	230 €
La Capela de Farrayrola	230 €
La Remoutarié (La Fête du Jeu)	230 €
Les Calades des Amis du Cayla	230 €
Société de Chasse de Martrin	170 €
Société de Pêche Vallée du Rance (lâcher de truites)	100 €
ADMR de St Sermin intervient sur notre commune, ADMR des Sept Vallons	100 € 234 €
Jeunesse sportive Vallée du Rance	100 €
Sapeur Pompiers (amicale St Sermin)	110 €
ADOC 12 association départementale pour la transmission de l'occitan en Aveyron (programme d'intervention hebdo à l'école)	255 €
CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement)	35 €
La Prévention Routière (soutien)	35 €



La Capelà de Farrayròla

Du 15 au 21 juillet 2018, vous aurez certainement rencontré les 32 scouts belges, en route vers Barcelone, qui se sont installés au bourg.

Pendant une semaine, ils se sont mis au service de l'association « La Capelà de Farrayrola », sur les traces des Templiers Hospitaliers, en nettoyant le site de l'église St Matthieu de Fareyrolles et en déblayant les gravats engendrés par l'effondrement de la toiture et de la voûte, travail déjà commencé par le groupe de jeunes en réinsertion en 2015.



Ils ont enfin mis à découvert le dallage du sol et retrouvé les pierres taillées et la clef de la voûte, tant recherchée.

Cette action a été soutenue par la Commune et par le Conseil départemental-Service d'archéologie.

Merci à tous ceux qui ont prêté matériel et outils et assuré l'accueil, le dynamisme et la bonne humeur ! Place maintenant aux techniciens/maçons spécialisés, cependant....les bénévoles sont toujours les bienvenus.

Texte et images : Marie-Claire Lefèvre

La fête du jeu

Elle aura lieu le week end du 6 et 7 juillet.
Le samedi ouverture à 14 h, le dimanche à partir de 10 h.
Repas à 6 euros samedi soir et dimanche midi.
Comme chaque année jeux traditionnels en bois, jeux de plateaux en tous genres, combats en arène d'armes en mousse, joutes avec armes en mousse, patatras géants, tir à l'arc, tir à la baliste, tir à la corde, course de brouettes, mots fléchés géants, atelier de confection de marionnettes, stand maquillage et diseuse de bonne aventure. Et aussi des spectacles de marionnettes (Renée) et théâtre d'ombre (Karine) pour les plus petits; spectacle d'acrobatie et nouveauté cette année "la criée", pour le samedi soir, musique avec bal trad, les Pythons de la Fournaise (musique créole), Lovathorax (duo musique électronique), Frayss gall (duo rock festif) et dj Nicow en final.

Texte: Philippe Lecoer



Comité d'Animations Culturelles

Le nom reste programme - le CAC poursuit avec régularité ses animations culturelles: La fête du 25 août 2018, avec ses animations diverses a hélas été un peu gâchée par la pluie. Pour la première fois depuis que le CAC organise cette journée, le concert du soir a dû avoir lieu à la salle des fêtes, ce qui n'a pas empêché « Solveig Renard » et « Projet Newton » de nous faire swinguer...

Le temps fort de la Vesprada en septembre était la pièce « La Tustassada » de la toute jeune troupe « un teatre sens nom » et en octobre Daniel Condamines, originaire des Tourettes a permis un riche échange autour de la danse contemporaine. La grillée de châtaignes a mis une pointe de douceur au mois de novembre et l'auberge espagnole du réveillon a été couronnée par un Bingo animé par Renée. On a gardé l'allure, mi-janvier l'assemblée générale a vu une



Auberge espagnole à la salle au réveillon

petite vingtaine de personnes grandement motivées, et l'appel de la frangipane a ensuite trouvé de nombreuses bouches encore plus motivées autour de la galette des rois. Les danseurs n'ont pas été déçus



L'atelier de fabrication de marionnettes

au grand bal trad en partenariat avec l'AFR de Coupiac qui a encore une fois eu lieu à Plaisance. En février on a (chaudement) accueilli l'impressionnant diaporama de Fred Chevaillot sur la traversée des Alpes - beaucoup de neige dedans malgré les températures presque estivales dehors. Pendant les vacances de pâques Renée a fait faire des marionnettes à petits et grands. Le 25 mai bidules et machins pouvaient être échangés lors du troc du printemps et on dansait le soir même au bal trad des élèves du CRD de l'Aveyron qui avaient invité leurs collègues du Tarn.

Tout au long de l'année nous poursuivons des activités régulières: les rencontres de musiciens chaque dernier vendredi du mois, d'octobre à mai, attirant doucement mais sûrement des musiciens et un public divers du coin, mais même de plus loin parfois... L'atelier d'occitan le mercredi soir tous les quinze jours de septembre à mai. Du cinéma pour nous divertir une fois par trimestre avec des genres et thèmes variés : en juillet dernier par exemple nous avons pu revoir « Buena Vista Social Club » en plein air sous un ciel orageusement incertain tout à fait assorti à ce beau film.

On espère vous retrouver sous un ciel clément le vendredi 19 juillet pour le repas à partager!

MARTRIN EN FÊTE
samedi 24 août 2019
PAIN D'ONNÉE
* MARCHÉ aux puces et de producteurs
CONFÉRENCE ornithologique
démonstration de FABRICATION DE
SAVONS au lait d'ânesse
QUÏNE farfelu
DÉFILÉ DE MODE déjanté
TOMBOLA
Initiation aux QUÏLLES DE HUIT au stade
BALLADE aux oiseaux
(N'oubliez pas vos jumelles !)
21h Concert avec
THE ROOM BLUES BAND
(blues) &
TRADALAM (folk bal trad)
Restauration et buvette sur place
EPNS - de par terre sur la voie publique

Le Club des Primevères

En 2018, le club "PRIMEVERES" a proposé à ses adhérents plusieurs rendez-vous, chaque mois. C'est ainsi que les aînés ont eu l'occasion, de se retrouver en Janvier pour la traditionnelle galette des rois, en Février pour l'après-midi "crêpes " puis, le 3^{ème} Mercredi de chaque mois pour le traditionnel goûter avec pâtisseries et boissons chaudes et fraîches.

Le club a aussi organisé

Un QUINE au mois de Mars.

Un vide-dressing au mois de Mai

2 repas au restaurant, dont l'un avec la participation de Société Pro-Confort

Le vide-grenier lors de la fête de Martrin fin Août.

Des après-midi « Tricot et crochet » qui ont attiré aussi bien débutants que confirmés, ces derniers n'hésitant pas à transmettre leur savoir-faire, c'est ainsi que chaussons, bonnets, chandails pour petits et grands ont vu le jour en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

Toutes ces activités se sont déroulées dans une très bonne ambiance comme toujours.

Nous ne pouvons qu'encourager les aînés qui ne sont pas encore adhérents à notre Club à venir nous retrouver chaque mercredi.

Les prochains rendez-vous pour 2019 :

Tous les mercredis

Goûters, le 3^{ème} mercredi de chaque mois.

Tricot et crochet, les autres mercredis (avec aussi, bien entendu, un goûter).

Fin Mai : vide-dressing

Septembre : Journée avec présentation des produits de la Sté PRO-CONFORT (aucune obligation d'achat) + repas au restaurant offert par la Sté PRO-CONFORT.

Octobre-Novembre : exposition d'art et d'artisanat. (si vous souhaitez exposer merci de Contacter Josiane Léonzi au N° indiqué ci-dessous)

Décembre : Marché de Noël.

Toutes les manifestations du Club sont ouvertes à TOUS, donc n'hésitez pas à nous rejoindre, pour l'une ou l'autre des manifestations qui se déroulent toujours dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nous rappelons que lors des après-midi « goûter » des jeux de cartes et des jeux de société sont à disposition de ceux qui le souhaitent. Pour tout renseignement concernant le club : Josiane LEONZI - tél : 05 65 99 73 77. *Texte et image: Christiane Cailliau-Deleu*



Qu'est-ce qui s'trame?

Cette nouvelle association a pour but la transmission des savoir-faire autour de la laine en soutenant des pratiques artisanales traditionnelles. Les derniers mercredi du mois sont désormais bloqués dans pas mal d'agendas: les après-midi « biblio'tricot » réunissent toutes les générations autour de la bibliothèque, le café-librairie « La Colporteuse » sort ses tables et chaises et en avant les pelotes, aiguilles, métiers... partage et convivialité assurés.



En septembre 2018 l'association a organisé la première édition du festival TissTiss. Sur trois jours le public venu nombreux a pu découvrir le filage, le tissage, le feutrage, les teintures végétales, notamment le pastel et bien plus encore. **Rendez-vous cette année du 6 au 8 septembre** autour de la salle des fêtes pour d'autres moments de rencontre, d'échange et de découverte.

Contact: Florence FROCHOT:
06 28 34 08 00 - 05 65 97 77 61



Les Calades des Amis du Cayla

L' Association Les Calades des Amis du Cayla continue son chemin. Elle multiplie ses efforts pour l'entretien et l'embellissement du hameau.

Elle remercie tous ses membres pour leur travail et leur participation.

La nouvelle carte est à 20 euros par personne ou 30 euros par famille. Vous pouvez vous la procurer

et nous soutenir auprès de M. Flipo D et M. Brioude G L'assemblée s'est tenue le 1er juin et a donné lieu au vote de renouvellement du bureau. M.Flipo D président, M. Serralta Hora D secrétaire, M. Brioude G trésorier, Mme Leblique H reste membre du bureau et viennent la rejoindre M. Flipo V et Mme lackle E. Mme Brioude S s'est retirée du bureau après 3 ans d'activité, mais reste adhérente active. De nouveaux projets ont été évoqués et seront mis en place.

La journée nettoyage aura lieu le 20 juillet, le repas partagé le 10 août, les ateliers ardoises, bricolage, déco de Noël maintenus les samedi après midi suivis des apéros partagés.



La bibliothèque partagée a un franc succès et l'installation d'une armoire supplémentaire est à prévoir. Un cahier sera déposé dans l'église pour que tout un chacun puisse y inscrire une idée, un souhait, ou toute communication utile, la page FB reste active et tous les membres peuvent poster information, photo, ...etc. Nous sommes accessibles par mail lesamisducayla@gmail.com et répondons dans les 24 heures.

GPC du Mousse

Le bilan pour la saison 2019 sera de 92 sangliers ,75 chevreuils, et 14 lièvres prélevés. Le GPC du Mousse compte cette saison une soixantaine de chasseurs.

La nouvelle saison de chasse arrive à grand pas. Celle-ci va être marquée par l'arrivée du nouveau Permis national qui est passé de 400 € à 205 €, une aubaine, un beau cadeau de Mr Macron aux chasseurs, ça c'est ce que les anti-chasse, la presse et les journalistes ainsi que notre président de la fédération de la chasse Mr Willy Schraen ont voulu nous faire croire. Mais la réalité est bien tout autre car ce sera bien aux associations de chasse et indirectement aux chasseurs locaux de payer la différence .Tout chasseur prenant le permis départemental paye une contribution sur les dégâts de sangliers soit 20 €. Avec le permis national à 400 € cela était de même pour tous les chasseurs français qui le prenaient et payaient une cotisation à hauteur de 72 € pour contribuer aux dégâts de grands gibiers . Avec le nouveau permis cela ne sera plus le cas car une personne choisissant ce permis pourra chasser partout en France mais elle ne cotisera plus pour les dégâts.

Cette taxe de 72 € était ensuite redistribuée sous forme de péréquation aux FDC pour subvenir aux besoins de financement des remboursements des déclarations de dégâts. Pour l'Aveyron cela représente une enveloppe de 50000 € à 60000€ . Du fait de la non cotisation pour les dégâts la loi chasse prévoit d'instaurer au sein de chaque fédération un timbre sanglier payant ou une taxe à l'hectare. Pour l'Aveyron notre fédération a choisi la taxe à l'hectare sur les terrains signés à l'association de chasse, donc les 50 à 60000 € de manque à gagner seront répartis sur les unités de gestion en fonction des dégâts déclarés sur chaque société de chasse. Pour ce qui concerne le GPC du MOUSSE le taux à l'hectare s'élève à 0.13 cts (pour info nos amis de UG du Dourdou sont à 0.47 €/ hectare ce qui représente environ 2800/3000 € supplémentaire sur leur budget). Cela représente pour notre association une valeur de 540 € supplémentaires qu'il faudra trouver. Evidemment cela va avoir un impact sur les chasseurs car il faudra trouver un moyen pour le financement car à ce jour nous ne pouvons pas nous acquitter de la facture de 2543 € qui comprend l'affiliation, les bracelets chevreuil, les amendes dégâts sanglier en fonction des déclarations faites par les agriculteurs et maintenant la taxe à l'hectare.

Comme vous avez pu le lire dans la presse, non contents de devoir payer la taxe à l'hectare il est prévu pour 2020 un hausse du déplafonnement des déclarations de dégâts faites par les propriétaires soit 3000 € et en 2020 ce plafond sera totalement supprimé avec une amende de 20 % du montant perçu par les propriétaires faisant la demande d'indemnisation. Suite aux demandes formulées en réunion et exprimées par voie de presse à notre président de la FDC 12 celui-ci semble faire la sourde oreille, si tel est le cas et que nous ne puissions pas renouer le dialogue entre la FDC 12 et le collectif des chasseurs du sud Aveyron pour renégocier ces différents points, je crains fort que ce soit la fin de beaucoup d'associations de chasse dans les années à venir. Donc amis chasseurs restons unis dans le même combat.

Cette année un nouveau chasseur a obtenu son permis de chasse il s'agit d'Aurélien Viala.

L'assemblée générale se tiendra le Samedi 29 juin 2019 à 21 h à la salle de la chasse de Martrin ou à la salle communale de Martrin.

Les animations à venir seront le repas du GPC du MOUSSE qui aura lieu à La BASTIDE SOLAGES le Samedi 13 juillet à 20 H et ensuite le Repas de l'association de chasse du sanglier qui aura lieu le Samedi 3 Août à Martrin à partir de 20 H .

Je tiens à remercier tous les propriétaires et agriculteurs qui nous ont renouvelé leurs signatures pour la nouvelle association de chasse et qui nous laissent exercer la chasse sur leurs terrains.

Paul Sébastien

La Bibliothèque

Cette année encore la bibliothèque de Martrin a assuré avec assiduité les permanences hebdomadaires pour tout public le lundi de 19h à 20h, le mercredi de 16h à 17h et le jeudi de 10h30 à 12h30. N'hésitez surtout pas à venir, les inscriptions sont gratuites et l'accueil y est toujours très sympathique !



La grande diversité d'ouvrages (romans et polars, biographies, BD, documents et beaux livres, revues diverses, CD et DVD) attire grand nombre de lecteurs fidèles. Des nouveautés sont régulièrement proposées.

De plus la bibliothèque fournit livres Jeunesse et outils d'animation (kamishibaïs) aux deux écoles du regroupement scolaire de Martrin et Saint-Juéry. Les enfants de Martrin ont même un espace lecture très agréable aménagé pour eux à l'étage dont ils profitent particulièrement pendant la pause lecture hebdomadaire proposée par leur institutrice.

Les soirées bimestrielles « j'ai lu, j'ai aimé » sont toujours très conviviales et donnent de bonnes idées de lecture.

En novembre, la bibliothèque a participé avec succès au mois du film documentaire en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aveyron et sa médiathèque.



La séance du film documentaire « L'an 01 »



Gilles Brulet à l'école

En avril, elle a invité le poète Gilles Brulet pour un atelier Poésie destiné aux enfants de l'école.

En mai, ce fut une très belle soirée poésie en compagnie de Jean Milesi.

Les derniers mercredis de chaque mois, l'association « Qu'est-ce qui s'trame » propose à la bibliothèque les désormais fameux après-midi « biblio-tricot » avec la sympathique participation de La Colporteuse. L'ancienne cabine téléphonique est régulièrement approvisionnée afin d'offrir à tout un chacun la possibilité de prendre ou échanger des livres librement. Profitez-en ! *Texte et images: Nicole Saint-Lager*

Bilan de l'action «culture et lien social» en 2018

Le projet d'action de C cédille ayant été retenu dans le cadre du dispositif «culture et lien social» du Conseil Départemental de l'Aveyron en 2018, nous avons mis en place un atelier de théâtre improvisé en direction des personnes en situation d'insertion (le public concerné par le dispositif en 2018 sur ce territoire).

En partenariat avec la maison des solidarités départementales de Saint-Affrique et la mairie de Martrin, il a été mis en place sur cette commune, sur un rythme hebdomadaire en octobre novembre et décembre 2018.



Le service culturel de Saint-Affrique a également soutenu cette initiative en fournissant des places exonérées aux membres du groupe sur un spectacle programmé.

Cet atelier a réuni sept participantes, qui se sont montrées très engagées et enthousiastes, ainsi que d'une grande régularité dans leur participation.

D'âges, de profils et de lieux d'habitats très différents, ces sept personnes ont construit un groupe homogène et bienveillant, dynamique et favorisant le lâcher prise et la participation de chacune.

Au terme du cycle d'ateliers prévus dans le cadre de l'action, elles ont décidé de continuer à se retrouver au même endroit et aux mêmes heures pour échanger des savoir-faire et des pratiques culturelles.

Le groupe est allé assister à deux représentations de spectacles de théâtre à Saint-Affrique et ces moments de partage ont été grandement appréciés. L'envie d'aller en voir d'autres par elles-mêmes semble avoir germé.

Face à leur enthousiasme, C cédille a décidé de les inviter gracieusement à chacun des stages de week-end que la compagnie propose à Saint-Affrique jusqu'à la fin de la saison 2018-2019.

Certaines d'entre elles ont déjà pris part à un stage en décembre 2018 et la plupart d'entre elles se sont

inscrites pour celui de février 2019.

Lors d'un bilan de fin d'action, tous les partenaires présents - Maison des solidarités de Saint-Affrique, Territoire d'action social départemental, compagnie CCédille - ont pu relever la grande satisfaction dont ont fait preuve les participantes, ainsi que les connexions réalisées entre elles et leur désir de poursuivre cette activité. Devant la réussite, au regard des enjeux initiaux du dispositif, de cette action, devant l'envie manifestée par la mairie de Martrin d'accueillir à nouveau un atelier semblable, le souhait de la maison des solidarités de voir cette action se pérenniser et l'intérêt manifesté par le service culturel de Saint-Affrique de voir proposer à nouveau cette action sur le territoire de la communauté de communes de Roquefort-Saint-Affrique et de Sept Vallons, C cédille souhaite mettre en place une action plus complète sur la saison 2019-2020.

Utiliser les acquis de cette première action, bonifier l'expérience développée et proposer un programme plus enrichissant pour les participants, en s'appuyant sur la relation de confiance qui s'est développée entre les partenaires.

(Texte et image: Compagnie CCédille)

Reforme électorale - Le Répertoire électoral unique

Au 1er janvier 2019 trois textes de loi de 2016 sont entrés en vigueur, visant la gestion des listes électorales. Un répertoire électoral unique est mis en place - géré par l'INSEE, il remplace les listes électorales communales. Désormais l'INSEE procède directement aux mouvements tel que l'inscription d'office, radiation pour décès, par décision de justice ou suite à l'inscription dans une autre commune.

Les communes vont extraire leurs listes de ce répertoire unique, qui fait foi. Elles continuent à transmettre à l'INSEE les inscriptions reçues en mairie et les radiations pour perte d'attache communale.

Afin de faciliter la gestion au niveau national chaque électeur se voit attribuer un Identifiant national électoral (INE), c'est pourquoi cette année vous avez reçu de nouvelles cartes d'électeurs sur lesquelles figure désormais ce numéro.

Pour les électeurs cette nouvelle gestion permet surtout plus de souplesse: les périodes de révision annuelle sont abandonnées, vous pouvez vous inscrire à tout moment. Néanmoins une date limite demeure: en vue d'un scrutin vous devez vous inscrire six semaines avant son déroulement afin de pouvoir y participer. Mais en cas de changement de commune pour des raisons professionnelles ou d'inscription suite à une décision de justice, l'inscription peut être prise en compte jusqu'à cinq jours avant le scrutin. Les inscrits d'office vont pouvoir participer aux scrutins dès le deuxième jour de leurs 18 ans. Pour vous inscrire vous pouvez toujours vous rendre en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, mais un nouveau service en ligne a été créé également: sur www.service-public.fr une inscription en ligne moyennant les mêmes justificatifs est possible. Vous pouvez aussi y procéder à une interrogation de votre situation électorale afin de vous assurer d'être bien inscrit sur une liste.

Une commission de contrôle composée d'un conseiller municipal (première ou premier au tableau), d'un délégué du TGI et d'un délégué de l'administration veille à la régularité des listes et statue sur d'éventuels recours administratifs. Elle se réunit au moins une fois par an et obligatoirement trois semaines à peu près avant un scrutin afin de valider les mouvements intervenus depuis sa dernière réunion.

Autre nouveauté importante pour certains: les français établis hors de France ne peuvent plus être inscrits simultanément sur une liste consulaire et une liste communale. Avec la mise en place du REU ils seront d'office maintenus sur les listes consulaires et radiés des listes communales à moins qu'ils n'aient demandé leur radiation de la liste consulaire.

Avenir de l'agriculture et transmission des fermes

En octobre dernier l'association pour le développement de l'emploi agricole et rural de l'Aveyron (ADDEAR12) a encadré un projet tutoré de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT) sur la question de l'avenir agricole du territoire. Cinq étudiants sont allés à la rencontre d'habitants des communes Brasc, Brousse, Coupiac, Martrin, Miolles, Montclar, Plaisance, St Izair et St Juéry pour un recueil des différentes visions des différents acteurs.

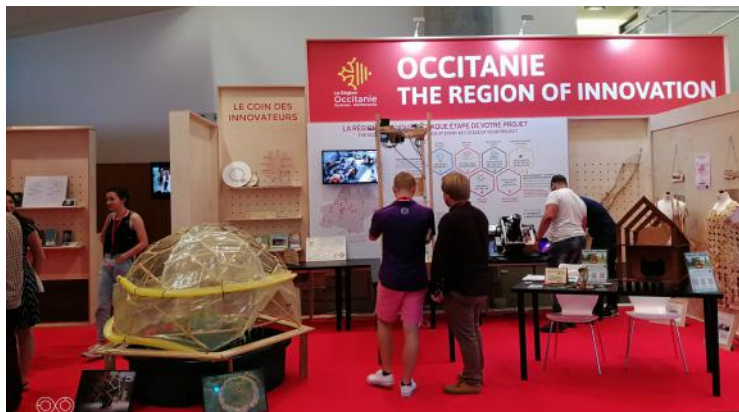
C'est dans la salle des fêtes de Martrin qu'en décembre les étudiants et l'ADDEAR ont animé un débat en conclusion de leur travail autour de la question « Comment développer une agriculture qui réponde aux enjeux de demain sur le territoire? » En première partie la restitution de leur enquête présentait les préoccupations sur le métier et le territoire et les visions pour leur avenir. En conclusion trois éléments de réponse ont été retenus par les étudiants: le développement et la valorisation du savoir-faire existant, la diversification des activités agricoles et la nécessité de favoriser la transmission des fermes.

A la suite de la soirée trois journées de formation ont eu lieu à Martrin dispensées par l'ADDEAR et s'adressant aux agriculteurs à moins de 10 ans de la retraite afin de les accompagner dans la réflexion sur la transmission de leurs fermes.

Pour aller plus loin trois visites de fermes d'élevage qui ont permis l'installation de nouveaux agriculteurs ont été organisées par l'ADDEAR pour échanger sur la transmission par l'accueil d'autres productions et d'autres modes de fonctionnement.

Un Martrinol au FAB 14

Martrinol d'adoption, autant par hasard que par choix, j'ai été amené à proposer au cours de l'été 2018 avec l'OPENLAB Roulemabille un projet qui a eu l'honneur de représenter ma commune et notre modeste territoire du Saintaffricain et son intercommunalité sur le stand de notre très innovatrice Région Occitanie. Cette présentation s'est déroulée à Albi, puis à Toulouse lors de l'évènement international FAB14 qui rassemblait cette année 2018 des groupes et des personnes passionnés d'innovation venus des 4 coins de la planète.



Le point de départ de ce projet a été une recherche concrète combinant une structure innovante et originale réalisée en bambou, matériau phare de bien de projets durables.

Ensuite avec l'Openlab Roulemabille à Saint Afrique on a conçu un projet de petite bulle en tant que serre qui puisse être autonome, rencontrant ainsi le thème du FAB14 Occitanie - la résilience. Quoi de mieux en effet qu'une petite serre géodésique - structure harmonieuse et efficace comme mini jardin qui puisse s'autoréguler, de sorte qu'une fois le biome démarré, il soit autonome en hygrométrie et en température/ventilation.

La liste de celles et ceux à remercier est trop longue, alors merci à toutes et tous celles/ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à ce projet.

Texte et images: Yves Rolland

Millau Jazz s'invite à Martrin...

Dans le cadre du Millau Jazz Festival vous pouvez voir et entendre le collectif toulousain **La Troisième Face** autour de **Nicolas Gardel**. Une création en hommage au trompettiste **Roy Hargrove** qui a marqué bien des musiciens actuels même au-delà du jazz et qui est décédé l'an dernier à seulement 49 ans.



Le collectif La Troisième Face

En première partie le Savignoni Trio e lo papet Bernard Cauhapé ouvriront les tympans avec leur swing manouche décliné en occitan.

Ce concert a lieu grâce à un partenariat entre la commune et l'association Millau en Jazz.

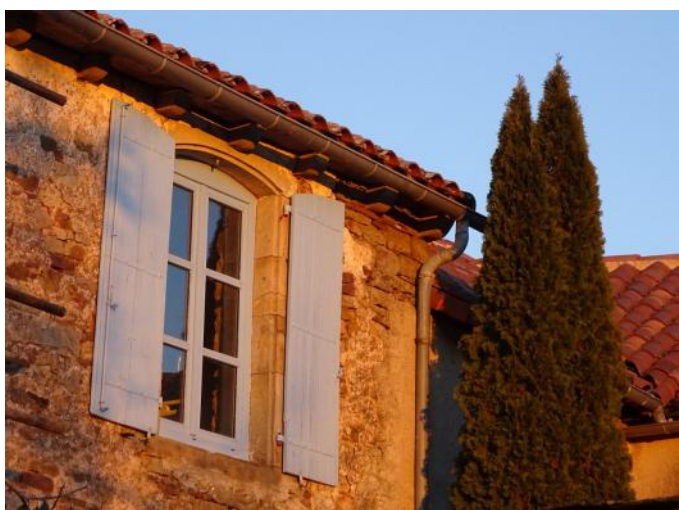
Rendez-vous le mercredi 17 juillet sur la place du village, l'entrée est de 10€ et gratuit pour les moins de 12 ans.



Savignoni Trio e lo papet

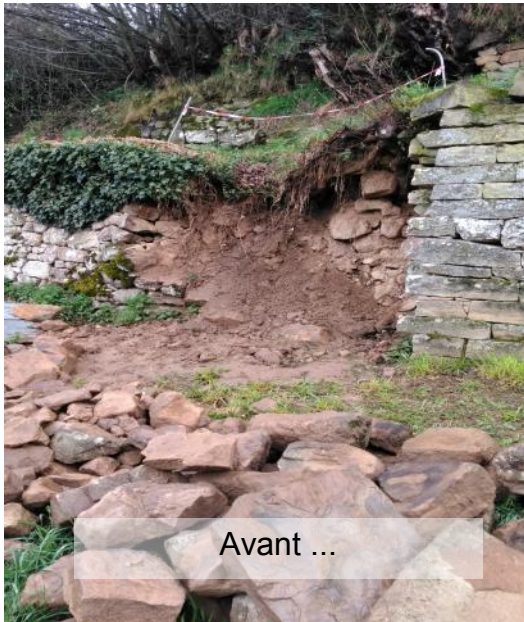
Du renouveau à la Caminada

Depuis la St Valentin le 14 février 2019, les nouveaux gérants Uranie et Dominique Soupot ont repris le flambeau et de quelle manière. Enfin de vrais professionnels de la restauration : elle, la fleur dans les cheveux et le sourire comme entrée, lui maestro du piano qui fait chanter le poisson ou la côte d'agneau. Venus d'Agen où ils ont tenu pendant trois ans et demi La Belle époque Tahiti, ils souhaitaient tenter d'autres aventures en d'autres pays. Ils sont tombés sous le charme du village hospitalier et de l'ancien presbytère transformé et récemment rénové : cuisine confortable, agrandissement, façade rajeunie. Hospitaliers aussi ont été la municipalité et les habitants qui les ont accueillis à bras ouverts. Dominique originaire d'Orthez a toujours dans sa tête les saveurs du Béarn, Uranie les parfums de Tahiti avec ses musiques et danses de vahinés. Pendant plusieurs années, ils ont tenu boutique en Polynésie française et Nouvelle Calédonie, d'où leurs connaissances des produits de la mer. *K.O.P*



Travaux réalisés

Un artisan de Coupiac en pierres sèches a restauré un mur de soutènement d'un chemin piéton vers le lavoir du Théron. Près de chez nous Laurent Hélias avait aussi réalisé la restauration du fossé d'Ennous ainsi qu'un mur de soutènement à l'entrée de la salle polyvalente de St Juéry.



Avant ...



...et après la restauration du mur au Théron.

L'entreprise Blanc a réalisé l'étanchéité de l'accès aux logements du couvent.

Des travaux ont débuté afin d'installer un portail sur le devant de la laiterie.

Après les ateliers de pizzas, de savon et la maison de la chasse, une poterie pourrait s'installer.....

Le Jour de la Nuit

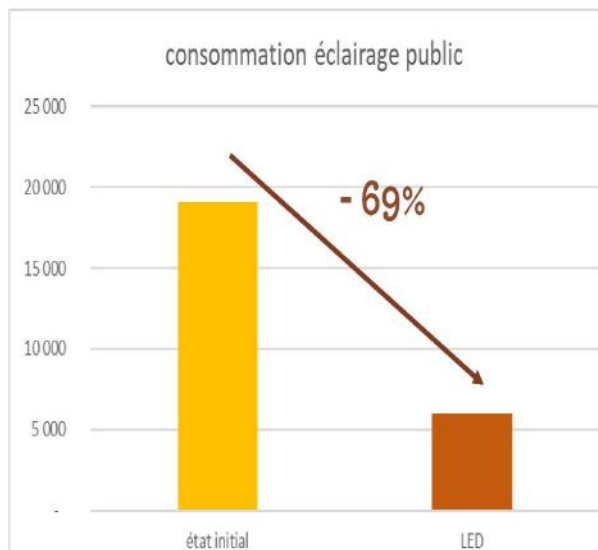
Pour la 10^{ème} édition la municipalité présentait le 13 octobre un projet de modernisation de l'éclairage public. Le SIEDA et le Parc accompagnent les collectivités dans leur démarche.

La réunion a suscité des discussions autour de la nécessité ou pas d'éteindre durant la nuit. Notre projet à l'étude consiste à renouveler l'ensemble des luminaires, en optant pour des LEDs. L'idée étant de pouvoir réduire considérablement la luminosité, avec bien sûr la possibilité de tout couper. Lors de cette soirée Nathalie Corneloup présentait une étude de la MFR Valrance sur la biodiversité à Martrin.



LE PROJET DE MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE MARTRIN

Les économies engendrées



Economies :

- 1 870 €/an d'énergie
- 13 000 kWh/an

Coût d'installation prévisionnel :

- 17 000 € dont 8 500 € pour la commune
- Temps de retour : 4 ans et demi

L'intercommunalité et les syndicats mixtes

La REOM disparaît au profit de la TEOM

La Communauté de Communes du Saint Affricain Roquefort Sept Vallons à la suite de la fusion se devait d'harmoniser sa fiscalité locale. Si les administrés des Sept Vallons payaient une **Redevance d'enlèvement des ordures ménagères** jusqu'en 2018, le nouveau conseil communautaire a décidé de généraliser la **Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères** sur tout son territoire à partir du 01 janvier 2019.

Qu'est-ce que cela change ? Cette taxe est adossée à la taxe foncière sur les propriétés bâties, ce sont donc les propriétaires qui la verront apparaître sur leurs avis d'imposition foncière. Si la redevance faisait payer directement les occupants des lieux pour la quantité du service utilisé, la taxe sert à financer globalement le service de l'enlèvement et tout propriétaire de foncier bâti doit la payer. Elle est ensuite refacturée aux locataires au moyen des charges locatives.

Comment calculer le montant dû pour un logement ? La ligne TEOM sur votre avis d'imposition n'exprimera pas le détail par logement, mais le montant total pour toutes vos propriétés bâties. Le mode de calcul est identique à la taxe foncière: la moitié de la valeur locative cadastrale (soit le loyer annuel potentiel qu'un propriétaire pourrait tirer de son bien) est multipliée par le taux de TEOM voté par le conseil communautaire. Il est de 13.23 % en 2019 pour notre territoire. Un exemple: vous louez un appartement avec une valeur locative cadastrale de 537 € et vous souhaitez connaître le montant de la TEOM à refacturer à votre locataire. Le calcul à faire est : $1/2 \times 537\text{€} \times 13.23/100 = 35.52\text{€}$

Est-ce qu'on peut être exonéré du paiement de la TEOM ? Les propriétés exonérées de taxe foncière de manière permanente ne génèrent pas de TEOM et une propriété se trouvant dans une zone non-couverte par le service peut aussi être exonérée. Un propriétaire qui destine son bien à la location peut demander une réduction de la TEOM. Mais il doit pour cela justifier que des raisons indépendantes de sa volonté empêchent l'occupation des locaux pour une période supérieure à trois mois.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** du Parc des Grands Causses adopté (dernier bulletin), les plans d'urbanisme doivent être intercommunaux et compatibles avec ce Scot.. La loi Alur de 2014 veut que la compétence planification en matière d'urbanisme soit transférée aux intercommunalités - les PLU intercommunaux vont succéder aux documents communaux d'urbanisme (comme notre carte communale) actuellement en vigueur. Ces plans se composent :

- d'un rapport de présentation de la consommation de l'espace s'appuyant sur un diagnostic du territoire
- du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). La pièce maîtresse du PLUI qui définit les grandes lignes en termes d'urbanisme, d'aménagement, d'habitat dans un souci de préservation et d'écologie.
- des orientations d'aménagement et de programmations (OAP), marquant les dispositions concernant l'aménagement, les transports, l'habitat en respectant le PADD
- du zonage et son règlement qui traduisent les rapports, projets et orientations.

Seul les deux derniers documents sont opposables aux tiers. Mais l'urbanisme est un sujet qui touche à de nombreux domaines. Ainsi tous les documents du PLUI doivent se conformer au SCOT qui est en cohérence avec la loi montagne, la loi littoral, avec les nombreux documents régionaux et supra-régionaux concernant l'aménagement, le développement durable, l'écologie ou la gestion des milieux aquatiques, pour n'en citer que quelques-uns.

En décembre une réunion publique avec le bureau d'études en charge de l'élaboration de « notre » PLUI a eu lieu à Martrin pour informer sur ses fondements et son avancement. Les 4 communes des Sept Vallons sont aujourd'hui intégrées dans la procédure et une présentation du PADD a été débattue en conseil municipal en février. **Un registre de concertation est à votre disposition en mairie depuis septembre 2018 pour accueillir vos observations, suggestions, remarques etc.** Désormais le travail se concentre sur le zonage et le règlement. Une enquête publique doit avoir lieu avant l'arrêté du Plan par une délibération du conseil communautaire.

UNE NOUVELLE GESTION DES RIVIÈRES

Le nouveau syndicat Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance

Le syndicat de la Vallée du Rance est dans une période de restructuration. La loi NOTRe qui impose aux collectivités de se regrouper touche également les syndicats de rivière. Sur le territoire, le projet des élus s'oriente sur la création d'une structure à l'échelle de l'intégralité du bassin versant Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance (T.S.D.R.) au 1^{er} janvier 2020. Elle regroupera le syndicat du Rance, le syndicat Sorgues-Dourdou et le secteur non couvert à l'heure actuelle par un syndicat de rivière, situé sur le Tarn de la confluence avec la Muse (en amont de Saint-Rome-de-Tarn) à la confluence avec le Rance (en amont de Trébas).

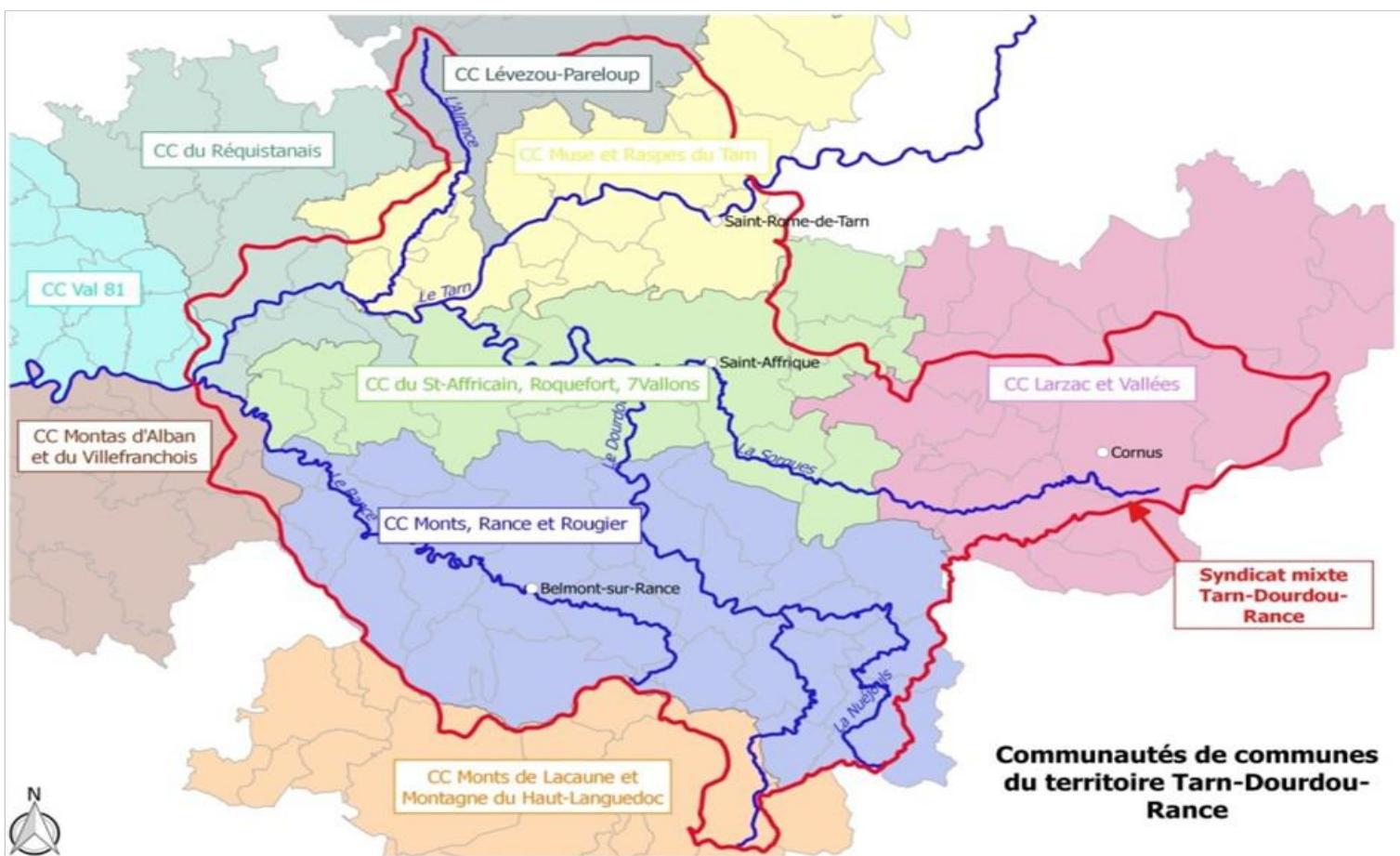
Le nouveau syndicat rassemblera 9 communautés de communes et interviendra sur 71 communes autour de 2 compétences : la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et la GEMAPI complémentaire. Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) deviendra une compétence à la carte, uniquement pour les communes et communautés de communes du syndicat de la Vallée du Rance.

Un enjeu fort dans l'aménagement du territoire

La GEMAPI est une compétence bien connue sur le territoire du Rance car les élus se sont engagés sur cette thématique dès 1983, à la suite des dégâts importants de la crue de 1982, en créant des syndicats hydrauliques en faveur de la préservation des milieux aquatiques et de la lutte contre les inondations.

Cette compétence, devenue obligatoire, **représente un enjeu fort pour les années à venir.** Le syndicat Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance aura un nouveau défi à relever en répondant au besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Le futur syndicat Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance est matérialisé avec le contour en trait rouge sur la carte ci-dessous :





Les ailes de Martrin



Projet tutoré MFR Valrance - PROMOTION 2017-2019



Les étudiants de la Maison Familiale et Rurale de Valrance et les oiseaux de Martrin 2017-2018-2019

Alors voilà, ces deux années sont terminées. Les étudiants ont présenté collectivement leur travail en réunion publique à la salle des fêtes le 16 avril dernier et individuellement le 8 mai à la MFR, devant un jury composé des intervenants des deux ans.

Ainsi que lors de la soirée de Martrin, ils nous ont épaté par la qualité de leurs présentations : de beaux diaporamas, très bien construits, étayés, bien déroulés. Beaucoup de sympathie aussi, comme nous ils ont vécu pleinement et fort heureusement ces années de travail.

Des moments forts, bien à l'image des nombreuses journées énergiques qui ont mêlé recherche et observations sur le terrain, rencontres et collaborations avec les habitants, réflexions en commun, actions de sensibilisation et de gestion, rédaction et élaboration de documents de synthèse et de présentation. Un grand merci à tous ceux qui les ont accompagnés à un moment ou un autre.

Leur document de synthèse 2017-2019, les Ailes de Martrin est disponible sur demande en mairie.

Une présentation plus détaillée de ce travail sera proposée lors de la fête du 24 août. L'un des jeunes de l'équipe sera présent.



Les étudiants de Valrance
vous convient à une soirée sur le thème des oiseaux de Martrin

En qualité d'étudiants de la Maison Familiale Rurale de Valrance en STSA Gestion et Production de la Nature, nous vous proposons une soirée de présentations des résultats de nos différents inventaires ornithologiques.

Cette-ci est effectuée sur la commune dans le cadre de notre projet : « L'oiseau est-il un bio indicateur ? » en partenariat avec la Mairie de Martrin.

Nous vous espérons nombreux et en famille (surtout pour les enfants présents).

Salle des fêtes de Martrin
Mardi 16 avril 2019 à 20h30

Groupes de 8 à 10 personnes - 7 personnes 2018 - la Côte

Le groupe de 8 à 10 personnes : Maxime, Quentin, Loup, Cécile, Sarah, Noé, Terence, Lolo

Téléphone (Cécile) : 04.51.57.06.11
Messagerie : maxime@mfrr.valrance.fr





Texte et images: Nathalie Corneloup

Martrin pratique

Téléphone Utile

SAMU : le 112 ou le 15
Pompiers : le 112 ou le 18
Gendarmerie : le 112 ou le 17
Médecins de garde : le 3966
Mairie Martrin : 05 65 99 79 65
ADIL (info logement) :
05.65.73.18.00

Web Utile

Mairie Martrin : <http://martrin.jimdo.com/>
Secrmairie.martrin@wanadoo.fr
Démarches administratives:
<https://www.service-public.fr/>
Histoire :
http://commanderie_martrin.pagesperso-orange.fr/
Géoportail (cadastre) : <http://www.geoportail.gouv.fr/>

Ordures ménagères et tri

Les sacs jaunes pour le tri sont disponibles dans le couloir à côté de l'entrée de la mairie.
Au nouvel espace près des anciens vestiaires vous pouvez déposer les ordures ménagères et les sacs jaunes, les deux conteneurs à verre se trouvent désormais au point tri à côté de la mairie.
Afin d'éviter un encombrement inutile, pensez à plier les cartons avant le dépôt dans les bacs jaunes.
La déchetterie des Camboussières entre Coupiac et Plaisance est toujours ouverte le lundi et le samedi de 14h à 17h, vous pouvez gratuitement y déposer vos encombrants, huiles usagées, électroménagers...

Recensement militaire

Les jeunes atteignant l'âge de seize ans doivent se faire recenser en mairie jusqu'au dernier jour du 3^e mois qui suit celui de leur anniversaire, une régularisation est néanmoins possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

Objets trouvés

Ces objets attendent leur propriétaire à la mairie: une paire de lunettes de vue « oko eyewear » noir et blanc, une paire de lunettes de soleil, une clef de voiture Peugeot, une montre-bracelet INOTIME, un jeu de clefs avec un porte-clés PIRELLI, un pull blanc tricoté.

Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

Le DICRIM est désormais consultable en mairie, dans les établissements recevant du public de la commune ainsi que sur le site internet de la mairie (cf. ci-dessus).

Sur ce bulletin

Ce bulletin est destiné à être lu par toutes et tous.

Sa diffusion en milieu d'année permet de publier les comptes officiels de l'année précédente, et aussi d'en faire bénéficier les estivants.

Les comptes rendus d'activité des associations ont été fournis par ces associations, nous nous sommes contentés de les mettre en page.

Les images proviennent des associations, de l'enseignante ou de la Mairie.

Nous vous demandons l'indulgence pour les fautes qui auraient pu nous échapper malgré toute notre attention.

Imprimé sur l'imprimante de la Mairie, le Directeur de la publication est Mr Claude Boyer, Maire de Martrin.